

ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENNES ÉLÈVES
DU
LYCÉE MOLIERE

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

BULLETIN MENSUEL

N° 4. — Août-Novembre 1918

SOMMAIRE :

La Vente de Décembre — Réunions du mois.

I. — Association des anciennes Elèves

1. *La victoire. A nos Sociétaires.*
2. *Séance du Conseil du 26 octobre.*
3. *Citations.*
4. *Morts pour la France.*
5. *Mariages et Naissances.*
6. *Décès.*
7. *Examens.*
8. *Sociétaires nouvelles.*
9. *Changements d'adresses.*

II. — Société de Bienfaisance

Le Retour des Vacances.

III. — Carrières de femmes

1. *Situations d'Amérique.*
2. *Préparation des jeunes filles aux carrières administratives, supérieures et emplois de bureau.*
3. *Enseignement d'hygiène social.*
4. *La vie de Collège aux Etats-Unis.*

La Vente de Décembre

Notre *Vente annuelle* aura lieu au Lycée le mercredi 4 et le jeudi 5 décembre. Nous sommes certaines que toutes, acheteuses et vendeuses, rivaliseront de zèle pour assurer son succès. Cette « Vente de Victoire » ne doit pas être moins fructueuse que nos « Ventes de guerre », que celle de 1917 en particulier.

Grâce aux résultats obtenus l'an passé, l'Association a trouvé l'appoint de ressources dont elle avait besoin ; plus de 80 enfants ou jeunes filles ont pu être envoyés à la campagne pour une période variant entre 2, 4 et 5 mois ; les familles que nous assistons ont continué à être secourues ; nos jeunes soldats ont reçu leurs paquets régulièrement ; la distribution habituelle de vêtements a été assurée.

Un tel effort doit être poursuivi !

A tous nos amis, nous répétons : Continuez à nous aider ; que la joie de la Victoire augmente seulement votre générosité.

Réunions du Mois

Cercle amical : réunions les *dimanches 8 décembre* et *11 janvier* à 2 heures.

Arbre de Noël, le jeudi 19 décembre.

Prière d'apporter les jouets destinés à l'arbre, au plus tard le lundi 16.

Réunion de bienfaisance, *jeudi 9 janvier* à 2 h. — On est instamment prié d'y assister, la séance devant être particulièrement importante, car il y sera procédé à une réorganisation de la Société de bienfaisance.

Conférence : *Le jeudi 16 janvier* à 2 h. 1/2. M. Paul Doumergue nous parlera du *Service Social*. Nous sommes certaines que son auditoire sera nombreux. Rappelons à nos compagnes qu'elles peuvent amener une ou plusieurs invitées.

1. Association des Anciennes Elèves

La Victoire. A nos Sociétaires

A l'heure où s'imprime ce bulletin, une grande joie emplit nos cœurs : c'est la fin de la terrible épreuve qui dure depuis quatre ans et demi ! c'est, avec la *Victoire*, la paix juste et réparatrice méritée par tant de sacrifices et de souffrances.

Au milieu de l'allégresse générale et légitime, notre pensée, pourtant, va tout d'abord vers celles d'entre nos compagnes, qui, pour le salut de la France, ont fait le suprême sacrifice de ceux qu'elles aimaient. Nous saluons de nouveau la mémoire de ceux qui sont tombés au Champ d'Honneur et nous adressons un hommage ému aux mutilés, aux blessés, par qui « ce jour de gloire est arrivé ».

De celles aussi, si nombreuses parmi nous, qui « ont bien mérité de la Patrie » au cours de la Grande Guerre, nous sommes justement fières.

Pendant ces années douloureuses, nous nous sommes rapprochées mutuellement comme les membres d'une même famille lorsqu'ils sentent la maison menacée.

En souvenir des longues heures où la même attente angoissée et la même espérance ont fait palpiter à l'unisson tous nos cœurs, serrons-nous davantage à l'avenir, et plus amicalement encore si c'est possible.

Pour honorer la mémoire des morts et faire oublier à ceux qui vont rentrer au foyer ce qu'ils ont eu à souffrir, il faut que toutes les jeunes énergies s'unissent pour relever les ruines et refaire une France florissante.

Réunion du Conseil du 26 octobre

Le Conseil de l'Association s'est réuni au Lycée le samedi 26 octobre à 4 heures, sous la présidence de *Mlle Henriette Hécart*, vice-présidente. Mme la Directrice, présidente d'honneur, assistait à la réunion ainsi que *Mmes Delzant et Dumont*, secrétaire et secrétaire-adjointe, *Mlles M. Albert-Petit et M. Romand*, trésorière et trésorière-adjointe, *Mme Piat*, *Mlles M. Bondois, F. Pontsevez*.

Dans une lettre dont la secrétaire donne lecture au début de la séance, notre présidente, *Mlle Laurence Dupuy*, s'excuse de ne pouvoir présider, retenue à son Foyer du Soldat de Sommeson. « Je suis trop intéressée par cette œuvre si prenante, écrit-elle, pour songer à l'abandonner volontairement. Mais de cœur et de pensée, je suis avec vous et me réjouis de la reprise de votre activité. » Elle a joint à sa lettre une carte postale qui nous montre comment le talent d'Andrée Karpelès a su transformer quelques planches en un refuge agréable et hospitalier.

S'étaient excusées également : Mme Kerrion, Mlle S. Karpelès, B. Milliard et A. Valério.

Par suite des circonstances périlleuses où s'est trouvé Paris durant le dernier trimestre de l'année 1917-18 et de la dispersion de beaucoup des membres du Conseil, il n'y avait pas eu de réunion depuis longtemps : l'importance de celle d'octobre s'en est donc trouvée accrue.

L'ordre du jour comportait :

1° *Ratification d'un prêt de 300 fr. consenti à une sociétaire* durant l'été. A l'unanimité, le Conseil a voté cette ratification, regrettant seulement de ne pas avoir occasion d'aider plus fréquemment celles d'entre nous qui en auraient besoin. Dans le cas présent, pour décider notre compagne à s'adresser à nous, il a même fallu l'intervention amicale d'un tiers que nous remercions de nous avoir aidées à remplir notre but de mutuelle entr'aide. Mais quand donc obtiendrons-nous que, lorsqu'elles se trouvent aux prises avec les difficultés de la vie, nos sociétaires

s'adressent à l'Association en toute simplicité et en toute confiance ?

2° *Attribution des Fondations de l'Association* (bourses et prix). En ce qui concerne la Bourse fondée par l'A. au bénéfice d'une élève actuelle, Mme la Directrice nous rappelle que sa titulaire poursuit ses études au Lycée.

Il n'en est pas de même au sujet du secours scolaire accordé par l'Association, depuis décembre 1916, à une élève particulièrement méritante, placée momentanément dans une situation difficile par suite de la guerre.

Celle-ci a terminé au Lycée en juillet dernier et sa mère a prié Mme la Directrice de bien vouloir transmettre ses remerciements à l'A.

Pour permettre à cette jeune fille, très intelligente et travailleuse, de suivre maintenant un enseignement supérieur coûteux, le Conseil décide de lui offrir sous forme de *bourse d'études*, la bourse de voyage de 500 fr. qui n'a pas été décernée faute de candidate (1).

Enfin, Mme la Directrice nous informe que le *prix de l'Association* a été décerné à Giselle Halfé, élève de 3^e préparatoire.

3° *Rapport sur la situation financière de l'A.* La trésorière Mlle M. Albert-Petit, résume brièvement devant le Conseil les dépenses auxquelles elle a eu à faire face depuis l'Assemblée générale (dons aux volontaires agricoles et aux pupilles de l'Ecole, bourse de l'A. et Secours de frais d'Etudes, prêt de 300 fr. à une sociétaire, prix Solange Karpelès, gratifications aux domestiques, frais de bureau et de poste, solde des notes de l'imprimeur) dont le total se monte à 974 fr. 15.

Il lui reste en caisse, à la date du 26 octobre, 540 fr. 95, mais elle compte sur la rentrée de nombreuses cotisations ayant attendu, pour en opérer le recouvrement, que tout le monde fût de retour ; elle doit également toucher l'intérêt des rentes que possède l'Association.

(1) La proposition a été transmise par Mme la Directrice. Notre jeune compagne nous remercie, mais ne peut accepter, car elle vient d'entrer dans une banque où elle a une situation qui dès maintenant assure son existence et son avenir.

Ainsi renseignées sur nos ressources, il nous est possible de délibérer au sujet de l'appel qu'adressent Milles Laurence Dupuy et Andrée Karpelès en faveur de l'Arbre de Noël du Foyer de Sommeson. « L'Association, nous a-t-elle écrit, ne voudrait-elle pas aider — 200 fr. par exemple — l'œuvre de deux de ses présidentes ? Nous vous en remercions à l'avance au nom des 3 ou 4.000 hommes qui fréquentent notre Foyer du Soldat. »

Mme Delzant fait observer que, sur le don de 1.000 fr. qu'une ancienne élève fit l'an dernier à l'Association pour être répartis entre les diverses œuvres de guerre auxquelles nous nous intéressons, il reste encore 450 fr. disponibles. Ne pourrait-on, sur ce reliquat, prélever les 200 fr. demandés pour le Foyer du Soldat, œuvre de guerre par excellence. Le Conseil adopte cette proposition à l'unanimité, et demande à Mlle Albert-Petit de bien vouloir faire parvenir le plus tôt possible ce don à notre présidente.

Mme la Directrice entretient alors le Conseil d'une proposition fort intéressante.

« L'ouvroir, nous dit-elle, ne fonctionne plus faute d'ouvrières. Or il reste en caisse une somme de 450 fr. plus quelques objets qui peuvent être donnés ou vendus au profit de l'ouvroir. Cette somme, jointe à l'apport hebdomadaire des élèves, doit être utilisée.

Notre compagne Stéphanie Baumann nous a entretenues à différentes reprises de l'existence mouvementée et périlleuse, que depuis le commencement de la guerre elle mène à Verzenay (Marne) où pendant longtemps elle fit l'école sous les obus. Sous la menace de la poussée allemande, elle dut quitter Verzenay en juin dernier. Sans doute y est-elle rentrée à présent et elle connaît sûrement les familles intéressantes du pays. Parmi ces familles, il nous semble que Mlle Baumann qui habite Verzenay depuis 20 ans pourrait nous en désigner une active, jeune, nombreuse, susceptible de s'accroître et que nous pourrions aider à relever les ruines de son foyer. Nous l'adopterions, la suivrions, la soutenant matériellement et moralement. Mme Armagnat qui a dirigé l'ouvroir avec tant de compétence et de dévouement, serait toute disposée à continuer à faire tra-

vailler pour reconstituer le trousseau de « notre famille », et Mme la Directrice veillerait à la répartition des fonds disponibles.

L'Association pourrait accorder dans cette circonstance la subvention qu'elle réservait à l'Ouvroir, car ce serait là pour elle une œuvre de guerre durable, intéressante et directe puisqu'elle serait entreprise par l'intermédiaire de l'une des nôtres.

A l'unanimité, le Conseil approuve la proposition de Mme la Directrice et la remercie de l'avoir faite. Ce projet intéressant à tous égards va donc être réalisé au plus tôt.

Mlle Dupuy avait également manifesté le désir qu'un local pût être réservé au Lycée Molière pour permettre aux imprimeuses de Braille de venir travailler pour le *livre de l'Aveugle* dont il a été parlé dans le Bulletin de juillet. Notre présidente avait écrit à ce sujet à Mme la Directrice ainsi qu'à notre secrétaire.

Mme la Directrice ne dispose d'aucun local libre, mais la salle de l'Association pourrait peut-être être mise à la disposition des volontaires ; encore faudrait-il savoir comment s'en opèrerait le groupement et qui en prendrait la direction. En tous cas, l'initiative est intéressante et ne doit pas être négligée.

Avant de se séparer, le Conseil s'informe de la date de la Vente annuelle qui sera préparée à la prochaine réunion de Bienfaisance, mais qui est dès maintenant fixée aux mercredi 4 et jeudi 5 décembre, et manifeste le désir que la Bibliothèque rangée par Mme Drugeon et Mlle Calvet-Rogniat soit enfin rouverte à la circulation.

Citations

Toutes celles d'entre nous qui furent les élèves de Mlle Leroux et qui ont eu occasion d'apprécier cette haute intelligence et ce grand cœur, seront heureuses d'apprendre que leur ancien professeur, membre d'honneur de l'A., vient d'être nommée

chevalier d'honneur avec la belle citation suivante, juste hommage rendu à sa noble carrière :

« Mlle Leroux (Marie-Berthe), directrice du Collège de Béthune (nommée à dater du 18 juillet 1917 directrice du lycée de jeunes filles de Brest), ancien professeur au Lycée Molière à Paris, y a laissé le souvenir d'une éducatrice remarquable, d'une grande distinction d'esprit et d'une haute élévation morale.

A dirigé le collège de Béthune jusqu'aux bombardements quotidiens du mois d'août 1916. A continué à diriger le collège évacué à Bruay et ne l'a quitté que le 22 avril 1918 sous les bombes. N'a cessé d'être pour tout son personnel un exemple de vaillance et de sang-froid. »

Décoration de la Légion d'honneur. *Officiel* du 8 octobre 1918).

Morts pour la France

Le Capitaine André Clapon, breveté d'Etat-major, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre (3 citations), est mort à 33 ans, pour la France, à l'ambulance de Villers-Cotterets, d'une pneumonie contractée sur le front.

En exprimant notre profonde sympathie à sa belle-sœur, Mme Clapon, professeur au Lycée Molière, nous la remercions de nous permettre de saluer ici sa mémoire en nous communiquant le texte de sa proposition pour la Légion d'honneur :

« Officier qui a donné un bel exemple de dévouement.

Au moment de l'arrivée de la division dans un secteur très dur, ayant à remplacer le Chef d'Etat-Major et à assûrer en même temps son service de troisième Bureau, s'est dépensé sans compter jusqu'à épuisement complet de ses forces.

Tombé malade, a refusé de se faire évacuer et a continué, pour assurer la bonne exécution du service, à consacrer une

partie de ses nuits, jusqu'à ce que, complètement épuisé, il dût enfin se faire hospitaliser.

La Croix a été remise au Capitaine Clapon le 5 octobre avant sa mort.

Au Q. G., le 5 octobre 1918.

Général VINCENDON. »

Le Capitaine Marc Mention, du 7^e tirailleur de marche, détaché à l'État-Major du 5^e corps d'armée, est mort dans un hôpital de Champagne des suites d'une maladie contractée au front.

Nous envoyons à sa sœur, Mlle Annette Mention, l'expression de notre douloureuse sympathie.

Mariages

— Mme Ficquet, professeur au Lycée Molière, membre d'honneur de l'Association, nous annonce le mariage de son pupille et fils adoptif M. Jean Hubert-Hugond avec Mlle Jeanne Chauvelot.

Nous prions Mme Ficquet d'agréer nos cordiales félicitations et de les transmettre au jeune ménage.

— Nous apprenons le mariage de Mlle Montaille, maîtresse primaire au lycée Molière, avec M. Lucien Rigault, ingénieur des Arts et Métiers, sergent au 8^e génie.

— de Mlle Marcelle Nathan avec M. Jean Maroni.

Nous envoyons à l'une et à l'autre nos meilleurs vœux de bonheur.

Naissances

— M. et Mme Métin (Marcelle Dupuy) nous annoncent la naissance de leur fille.

— M. et Mme Walrand (Denise Bons) sont heureux de nous faire part de la naissance de leur fille Jacqueline.

Nous leur adressons nos meilleures félicitations.

Décès

M. Georges Pellissier, ancien professeur au lycée Molière, qui fut un des critiques les plus remarquables de ces dernières années, est mort subitement cet été. Les plus jeunes, parmi nous, ne l'ont pas connu, mais le souvenir de son enseignement et de son influence personnelle restera toujours vivant parmi ses anciennes élèves. — Par la sûreté et la pénétration rares du goût littéraire, par la droiture et l'originalité de l'esprit, par la loyauté du caractère et aussi par la profonde et sincère sensibilité qui se devinait sous une apparence un peu austère, M. Pellissier a été un des éducateurs auxquels nous gardons un respect et une reconnaissance qui ne s'effaceront pas.

*
**

L'Association a perdu cet été un de ses membres : Isabelle Crouzet, pieusement décédée au Creuzot le 8 août dernier, des suites de l'appendicite.

C'est une perte que ressentiront vivement toutes celles d'entre nous qui la connaissaient et lui étaient attachées.

Nous déplorons aussi la mort d'une autre de nos compagnes, Madeleine Michel Briand, sœur de Mlle Camille Michel Briand, enlevée à l'affection des siens après une longue maladie.

Nous prions leurs familles de croire que leur deuil est aussi le nôtre.

*
**

On nous annonce la mort

— d'Alice Martineau, fille de Mme Martineau (S. Pontsévrez), décédée à l'âge de 3 ans, le 25 juin dernier, à Mourmansk (presqu'île de Kola-Russie) sur la route du retour au cours des 3 mois de pénible attente que durent subir ses parents avant de pouvoir s'embarquer.

— de M. Albert Métin, député du Doubs, ancien ministre, mort subitement à San Francisco, en route pour une mission en Australie, beau-frère de Mme Métin (Marcelle Dupuy).

— de Mlle Alice Duchemin, sœur de Mlle Duchemin, professeur au Lycée Molière, et de Mathilde Duchemin.

— de Mme Dulevis, mère de Mme Jeangirard, professeur au lycée Molière, grand'mère de Mlles Yvonne et Madeleine Pouré.

— de M. Dieudonné Renotte, beau-père de Mme Renotte (Marguerite Deroy).

— de M. Bignier, père de Mlle Marie-Louise Bignier.

Nous adressons à nos professeurs et à nos compagnes toute notre sympathie douloureuse et nos sincères condoléances.

Examens

S. P. C. N.

Jeanne Brochot.

Baccalauréats Mathématiques

Hélène Cahen.
Geneviève Rousseau.
Madeleine Bochet.

Philosophie

Alice Féraud.
Madeleine Taupain.

Latin-Langues

Suzanne Brunet.
Hélène Angelesco.

Madeleine Weiller.
Jeanne Bergeron.
Suzanne Dreyfus.
Suzanne Héloir.

Diplôme de fin d'Etudes

Marie-José Couto.
Jeanne Dalby.
Simone Deflou.
Hélène Emerique.
Marguerite Louppe.
Marguerite Robin.
Marie-Thérèse Windenberger.

Certificat d'Etudes secondaires

Lygia Couto.
Suzanne Bazangeon.
Hélène Bernot.
Yveline Bloch.
Lucie Hog.
Colette Jost de Staël Holstein.
Yvonne Polack.
Elise Quenin.
Suzanne Roger.
Marie-Louise Roussel.

Sociétaires nouvelles

Alice Féraud, 81, Boulevard Montmorency.
Suzanne Fenouil, 141, Quai d'Orsay.
Alice Moyse, 1, Rue de la Mission Marchand.
Madeleine Sabouroux, 3, Rue Eugène Labiche.
Andrée Zimberg, 96, Rue La Fontaine.
Solange Cassegrain, 48, Rue de Boulainvilliers.

Changements d'adresse

Mlle Denise Jalabert, Rue Castellane, Amélie-les-Bains (Pyrenées-Orientales).

Mme Jean Maroni (Marcelle Nathan), 3, rue Mesnil.

Mlle Suzanne Karpelès, Conductrice, L. P. L., 301, Groupe Duhem, par B. C. M., Paris.

Mme Martineau (Sabine Pontsevrez), Société Normande de Métallurgie de Mondeville, Caen (Calvados).

Mme Drugeon (Suzanne Flobert), 49, rue Raynouard, 16^e.

Mlle Andrée Valério, professeur au Lycée de garçons de Dijon, 3, rue Vaillant, Dijon.

Mlle Aline Chalufour, 8, West Street Northampton Mass. U. S. A.

Mlle Stéphanie Baumann, Institutrice à Dormans (Marne).

Mlle Marcelle Deville, Villa Gabrielle, Palaiseau-Lozère (S.-et-O.).



2. Société de Bienfaisance

Le Retour des Vacances

S'il est un jour où nous réalisons pleinement les résultats tangibles obtenus par tout ce que les membres de la Société de Bienfaisance dépensent de généreuse activité, de zèle et d'efforts, c'est le jeudi d'octobre où nos jeunes amis, rentrant de vacances viennent nous rendre visite au lycée. Combien ils sont heureux de nous faire constater leur belle mine, leur augmentation de poids et de nous conter leurs impressions champêtres.

La plupart n'attendent d'ailleurs pas le moment du retour pour nous dire la joie qu'ils éprouvent à se trouver à la campagne.

« Quand la moisson sera finie, ma petite cousine et moi nous irons glaner. écrit des Côtes-du-Nord une de nos fillettes; ce sera très amusant. Mon petit frère Charles trotte nu-pieds

à travers champs et sur les routes et s'en trouve très heureux. Quant à maman elle va beaucoup mieux depuis qu'elle est ici. »

« Voici l'hiver qui approche ; nous laisserons la belle saison pour semer le blé », nous annonce un garçonnet de 14 ans qui travaille dans les champs depuis 1914.

Grâce à la Ligue Fraternelle, 43 de nos enfants ont quitté Paris cet été, dont un certain nombre dès avril ou mai. Tous sont restés à la campagne pendant des périodes d'au moins deux mois et demi. Pour certains, les parents ont demandé que le séjour soit prolongé au delà de la rentrée des classes.

Par l'Œuvre de la Chaussée du Maine, nous avons assuré les vacances de 6 enfants dont l'un pour 3 mois 1/2, trois pour 3 mois et les deux autres pour 2 mois 1/2, le total de ces séjours représentant une somme de 856 fr. 25.

Nous avons aidé au départ et au séjour dans leurs familles respectives de 5 mères et d'une trentaine d'enfants ou jeunes filles.

Comme chaque année, les Colonies de *Villefavard* dirigées par Mlle Maury, ont accueilli plusieurs de nos petits Parisiens.

Enfin 7 de nos enfants garçons et filles ont été admirablement soignés pendant plus de deux mois grâce au dévouement d'une élève de 4^e année, Suzanne Fenouil, aidée de son père et de sa sœur qui avaient assuré leur placement et leur surveillance dans la Sarthe.

« J'ai été bien heureuse, a écrit Mlle Fenouil, de voir avec quelle joie ces pauvres petits, absolument avides de bon air, ont fait accueil aux paysans, aux prairies, voire même aux animaux ! L'arrivée à Rouez s'est très bien effectuée... Les petits garçons ont droit à tous les éloges pour leur gentillesse. »

Si satisfaites que nous soyions du résultat que ces vacances « exceptionnelles » auront eu pour nos petits, nous n'oublions pas cependant nos aînés.

Nous avons été heureuses de recevoir des nouvelles de notre fidèle Charlotte Joubert-Dopfer dont le mari vient d'être nommé concierge de l'usine des Armes Lewis à St-Denis où déjà il était employé comme ouvrier.

« Mon mari, écrit-elle, a eu cette place par sa conduite et son honnêteté et pour avoir un homme sérieux pour la nuit en

cas de sinistre... Nous sommes bien logés, tout à l'électricité. Nous avons cuisine, salle à manger, chambre à coucher, un grand sous-sol, et tout cela avec le chauffage et le gaz, et en plus pour notre loge nous touchons 130 fr. par mois et mon mari sa journée. Pensez quelle économie et si je me trouve bien, voulant que ce soit toujours propre. Je n'ai pas voulu rentrer dans cette maison avec les pauvres meubles que nous avions : on pouvait pas. J'ai donc dépensé mes pauvres petites économies pour remettre tout à neuf et acheter une salle à manger... Enfin je suis bien contente : nous ne devons rien à personne et nous espérons mieux. »

Parmi nos soldats, hélas ! notre cher Eugène Lefebvre, si brave, si intelligent, a été tué le 4 juin, à Coulombs (Seine-et-Marne) où il est inhumé.

« Je regrette d'être si loin, écrit sa mère, je n'aurai même pas la consolation d'aller prier sur sa pauvre tombe. Il allait se marier, il en était si heureux. C'était au mois de juillet que le mariage devait avoir lieu ; cette grande joie lui a été refusée... Je sais que vous prendrez une grande part à ma douleur. »

De tout notre cœur, et particulièrement à l'heure où la Victoire méritée par de si douloureux sacrifices vient d'être enfin obtenue, nous nous associons au deuil de cette mère et de ce jeune frère si ardemment désireux d'être digne de son aîné :

« Il me semble encore entendre tous les bons conseils qu'Eugène nous donnait, à moi en particulier, écrit Louis ; ses bonnes lettres vont me manquer ; mais malgré ma souffrance, j'aurai toujours du courage et ferai comme lui mon devoir sacré de Français. »

Robert Le Quéré, qui avait gagné les galons de sergent en juillet dernier, a été grièvement blessé le 31 août : il a dû être amputé de la jambe droite. « Malgré cela, dit sa mère, il est toujours gai et fier d'avoir fait son devoir et il aurait voulu aller jusqu'au bout pour avoir la fin, mais il n'a pas eu cette chance. On lui a remis la médaille militaire. Il va tout à fait bien et sa plaie se cicatrise on ne peut mieux. »

René Abel est tout à la joie de son prochain mariage. Il a gagné les galons de caporal, la croix de guerre avec palme, est proposé pour la médaille militaire et la première place vacante de sergent. Il a été blessé mais est déjà reparti.

Ernest Fady, sorti de l'hôpital de Lyon où il a été soigné pour une blessure assez sérieuse reçue en juillet dernier, est venu récemment nous voir au lycée comme au temps où il était petit garçon et lui aussi revenait de vacances.

—>o<—

3. Carrières de femmes

Situations d'Amérique

Notre jeune compagne France Chalufour, qui vient de passer un an au Collège de Bryn Mawr (U. S. A.) pense avec raison être utile à toutes nos camarades en leur signalant les occasions de se créer actuellement des situations avantageuses de l'autre côté de l'Océan.

« Ayant décidé ce printemps de passer une année de plus aux Etats-Unis en enseignant, écrit-elle, j'ai commencé à chercher des situations et l'on m'en a offert douze en peu de temps! Ceci vous montre combien on recherche les Françaises aux Etats-Unis maintenant et combien serait appréciée l'arrivée de nombreuses de nos compatriotes de bonne éducation et d'instruction suffisante désireuses de faire connaître notre langue et de répandre l'influence de la France.

Voici ce que m'écrit Mlle Schoell qui a étudié à Bryn-Mawr avec moi et qui travaille cet été à Washington au Comité de Propagande française.

4 septembre 1918.

*Haut Commissariat de la R. F. aux Etats-Unis
Washington 1954 Columbia Road*

MA CHÈRE ALINE,

Je ne crois pas vous avoir mise au courant d'une initiative que j'ai prise dernièrement. Me basant sur des affirmations de

M. Petit-Dutaillis et de Mlle Clément, je me suis mise en rapport avec le Bureau d'Education Américain et l'Association des Collèges, lesquels ont envoyé 6.000 circulaires dans les établissements dépendant de leur administration respective. Résultat : plus de 50 offres pour professeurs français sont déjà venues au Haut Commissariat, d'autres viendront encore, que je transmettrai à mesure à l'Office national des Universités, 96, Boulevard Raspail ; seulement, Paris tarde à répondre ; les postes offerts s'échelonnent entre septembre 18, novembre 18, janvier 19, et août et septembre 19. Il faut ajouter au bureau officiel toutes les initiatives privées ; il faut faire beaucoup de bruit en France pour qu'institutrices, certifiées, licenciées, agrégées s'offrent en nombre. Par vos amies, et parmi elles, peut-être, vous pourriez trouver un terrain préparé. Ecrivez-leur sans tarder. Sur les 250 Scholarships offertes cette année, 128 seulement ont été remplies, ceci parce qu'on n'a pas fait assez de réclame. Vous savez comme moi ce qu'on peut gagner à venir dans la libre Amérique ; que nos sœurs y viennent donc, et s'en retournent avec un idéal nouveau. Je compte sur vous.

Bien à vous

Marie SCHOELL.

Celles des jeunes filles françaises qui feront ce que j'ai fait, qui viendront passer une année dans une université ou un collège américain, soit avec l'intention de rester aux Etats-Unis, soit avec l'intention de retourner en France — il y en a plus d'une centaine cette année déjà — ne pourront que se féliciter à tous égards de leur séjour ici.

Il est probable que là comme partout, Molière sera de l'avant et enverra de ses anciennes élèves ici.

Préparation des jeunes filles aux carrières administratives supérieures et emplois de bureau

L'Association pour l'Enrôlement Volontaire des Françaises au service de la Patrie, 45, rue d'Ulm, prend l'initiative d'organiser des cours gratuits destinés à préparer les jeunes filles d'une part à différentes carrières supérieures administratives, d'autre part à des emplois de bureau. Voici le programme de ceux-ci, au sujet desquels un examen éliminatoire sera subi par les postulantes qui auront d'autre part à fournir des références sérieuses de moralité :

1^o *Un cours de Sténo-Dactylographie.* — Une orthographe impeccable est exigée des candidates. Ce Cours prépare aux examens du Bureau de Recrutement militaire en même temps qu'aux emplois civils.

2^o *Un Cours de Comptabilité administrative et militaire.* — L'examen éliminatoire comportera surtout des épreuves de calcul. Ce cours prépare l'examen de comptable du Bureau de Recrutement militaire et divers concours administratifs.

Un Cours de *Rédaction* le complètera, pouvant servir de préparation aux examens de rédactrices.

3^o *Un Cours de Comptabilité commerciale.* — Ce Cours se termine par un examen organisé par l'Association, donnant droit à un diplôme de capacité et donnant accès aux carrières commerciales.

La durée des Cours est de trois mois 1/2.

Une 1^{re} série a commencé le 5 novembre ; une 2^e suivra.

En ce qui concerne les cours d'un degré supérieur :

Une première section est actuellement organisée pour les carrières telles que celles de statisticien, actuaire, contrôleur et vérificateur des assurances au Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale et pour les carrières analogues dans les Banques, les Compagnies d'assurances, les Entreprises industrielles.

Y seraient admises les personnes ayant, en ce qui concerne les mathématiques, des connaissances suffisantes (d'un niveau

correspondant au diplôme de bachelier ès sciences) et ayant subi avec succès les épreuves d'un examen d'admission.

L'enseignement comportera, en dehors de l'assistance à des Cours publics, des Cours privés et des interrogations organisés par l'Association.

Un enseignement par correspondance sera organisé pour les personnes qui ne peuvent résider à Paris. Une somme minime sera demandée aux bénéficiaires de cet enseignement par correspondance.

L'enseignement durera 7 mois et préparera aux prochains Concours (été 1919) relatifs aux emplois précités.

D'autres sections seront organisées pour les carrières administratives supérieures accessibles aux femmes.

Les anciennes élèves du lycée, particulièrement celles qui ont été jusqu'en 6^e, doivent, nous semble-t-il, être tout particulièrement intéressées par cette préparation. La secrétaire de l'A. se tient à leur disposition pour tous les renseignements qu'elles pourraient désirer.

Ecole Pratique de Service Social **et enseignement d'hygiène sociale**

Nous signalons à toutes celles qui tiennent à servir le pays à l'heure de la Victoire et de la Paix comme elles l'ont fait au cours de la guerre, la création de l'*Ecole pratique de Service Social*, 206, boulevard Raspail.

Pour travailler à la formidable tâche de reconstruction que va imposer l'après-guerre, il faut s'y préparer par l'*étude* et par la *pratique*.

On nous demande de signaler dans les milieux intellectuels féminins les *cours d'hygiène sociale* qui vont reprendre.

L'Enseignement de l'Hygiène Sociale comprend deux années de Cours.

1° *Leçons.* — Les leçons ont lieu, sauf exception, tous les jeudis au Musée Social à 16 h. 30.

2° *Visites.* — Les visites — constituant des leçons de choses — complètent l'enseignement des Cours.

Elles ont lieu surtout le jeudi matin. Un programme donnant les jours et les heures des visites, ainsi que les moyens de communication, sera distribué à chaque étudiant.

Le *Secrétariat* est ouvert au Musée Social, 7, rue Las-Cases, le jeudi de 15 à 16 heures. Le *Directeur* reçoit le lundi de 14 h. 1/2 à 15 h. 1/2.

La carte d'étudiant donnant droit aux *leçons* et aux *visites* est délivrée au prix de 20 francs par an.

Le Comité se réserve d'accorder, dans certains cas, la gratuité de l'enseignement. Le droit d'Entrée, pour une seule leçon, est d'un franc.

La Vie au Collège aux Etats-Unis

Mme la Directrice nous communique une lettre de notre compagne Aline Chalufour qui a passé huit mois au Collège de Bryn Mawr. Nous reproduisons ici avec le plus vif intérêt toute la description de la vie de notre compagne au milieu de « nos jeunes camarades Yankees », dans l'atmosphère si sympathique de notre grande alliée d'outre-mer.

« Bryn Mawr est un collège de jeunes filles situé à une demi-lieue de Philadelphie et à deux heures et demie de New-York. Un collège diffère d'une université en ce qu'il ne comprend que les facultés de lettres et de sciences, mais non celles de droit, de médecine et d'architecture. On étudie quatre années dans un Collège, pendant lesquelles on est « sous-graduée » (under graduate) ; au bout de ces quatre années, on a le diplôme de Bachelor of Arts, B. A., qui équivaut à un baccalauréat en 4 parties, avec peut-être plus de sciences que chez nous. On peut ensuite faire des études plus spécialisées, — dites graduées, en vue du diplôme de Master of Arts ou de Doctor in

Philosophy, — doctorat américain dans le genre de notre doctorat d'université.

A Bryn Mawr, on a les cours dans un bâtiment, les salles de lecture et la bibliothèque dans un autre, les laboratoires scientifiques forment un troisième bâtiment à part. Les étudiantes vivent dans de grandes maisons ou halls ; elles y ont leur salle à manger, leurs salons, chacune a sa chambre, beaucoup ont deux pièces. Bryn Mawr est un fort joli collège, tout auprès d'un joli bois ; les bâtiments, d'un style sobre : early Tudor, sont entourés de pelouses et de bosquets.

On s'étonne beaucoup en arrivant de France de constater que nos compagnes américaines mettent bien plus d'années que nous à apprendre ce que nous savons en général à dix-sept ou dix-huit ans : aux Etats-Unis on entre au Collège en moyenne à dix-huit ans pour le quitter à vingt-et-un. Mais il y a beaucoup de raisons à ce retard : l'enseignement secondaire est beaucoup moins avancé qu'en France, le climat presque toujours sec et pour ainsi dire électrique, empêche de fournir un effort aussi prolongé ; enfin il existe dans les Collèges et les Universités un grand nombre d'activités, sociales, sportives et autres, auxquelles on accorde une grande importance et qui empêchent que l'on ne mène une existence tout intellectuelle. L'idéal des collèges n'est pas de former seulement des intelligences, mais surtout d'y développer des femmes d'action et d'initiative, plus aptes, après leurs années de Collège, à remplir leur rôle dans la société et dans la famille.

Mais ceci n'empêche pas qu'on travaille très bien à Bryn Mawr, les examens y sont fort sérieux, les cours très bien faits, le choix en est aussi grand que dans une université. J'ai suivi l'an passé d'excellents cours de littérature anglaise, de latin, d'histoire américaine et de paléographie élémentaire. Certaines de mes compagnes françaises ont étudié la pédagogie et les questions sociales ; ces deux séries de cours ont une partie pratique importante : visites d'usines, d'écoles, d'hôpitaux, de ménages ouvriers, qui satisfont le besoin d'action si caractéristique de nos alliés.

La vie sociale et mondaine ne perd pas ses droits dans les collèges américains. Bryn Mawr, en raison de sa fondation,

quakérienne, n'a pas de bals, mais c'est un régime exceptionnel (la guerre a naturellement atténué ailleurs ce genre de divertissements). Par contre, il y a nombre réceptions, thés, causeries, conférences, comédies ; les divers clubs de Français, de philosophie, d'histoire, contribuent à nous distraire ; nous avons souvent l'an dernier des conférenciers célèbres qui venaient parler au profit d'une œuvre quelconque, leur venue étant entièrement arrangée par les étudiantes.

On s'occupe beaucoup d'œuvres à Bryn Mawr ; l'année dernière, quantité de fêtes ont été données au profit de diverses sociétés françaises ou belges, ou de la Croix-Rouge, ou encore au profit du « Service Corps », comité chargé d'envoyer en France des personnes qualifiées pour rendre des services : docteurs, infirmières, organisatrices, « social workers ». Les orphelins de la guerre n'étaient pas oubliés, sans parler des œuvres purement américaines. Tout le monde tricotait avec ardeur, beaucoup faisaient des bandages chirurgicaux, d'autres correspondaient avec des filleuls belges ou français.

Une vie religieuse non confessionnelle est de coutume dans les collèges américains ; il y a prière et chants chaque matin, des meetings de temps à autre pour discuter certaines questions religieuses, un service le dimanche soir où venaient souvent des prédicateurs en renom, — tout ceci organisé aussi par les étudiantes.

La discipline est entre les mains des jeunes filles, une certaine sanction est réservée à la présidente ; ce système de self-government adopté presque partout a donné grande satisfaction. Il serait impardonnable de ne pas vous parler des sports de Bryn Mawr, car notre collègue — il me semble que j'en suis encore ! — en est très fier, et à juste titre ! On est tenu de faire un certain nombre d'heures d'exercice par semaine. En automne, on joue surtout au tennis et au hockey ; en hiver, on fait de la gymnastique proprement dite, de l'escrime, de la luge, du water-polo ; au printemps, du basket-ball et du tennis ; il y a des équipes de classes et des matchs entre les classes, avivés par des chants un peu sauvages ! Tous les collèges ont leurs chants dont ils ne sont pas peu fiers et qui constituent un lien très puissant entre leurs membres.

De mon séjour à Bryn Mawr, je garde une impression d'activité variée et généreuse, ainsi que de culture forte et raisonnée ; je garde aussi le souvenir très doux des amies charmantes que j'y ai laissées et qui nous avaient accueillies avec tant de gracieux enthousiasme, parce que nous venions de France....

— 0250 —

Le Gérant : A. COUESLANT.

CAHORS & ALENÇON, IMPRIMERIES COUESLANT. — 20.979